

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 25 (1995)
Heft: 6

Artikel: Quelques nouveautés
Autor: Chassot, Janine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques nouveautés

Brèves nouvelles et bonnes infos pour tous les consommateurs attentifs à leur bien-être quotidien. Maman Helvetia pense à notre assiette et légifère, la FRC teste les produits, le Bureau pour la Prévention des accidents veille sur notre sécurité!

Loi sur les denrées alimentaires: elle sera remplacée le 1^{er} juillet. Elle concerne aussi les emballages des aliments, la sécurité des jouets, le tabac, les cosmétiques, les ustensiles et la vaisselle, entre autres. Régie par 8 ordonnances d'application, elle assurera une meilleure protection de la santé et agira contre les tromperies dans le domaine alimentaire.

Nouveautés: la date de durabilité minimale pour TOUS les aliments et les cosmétiques. Pour les denrées fragiles, la date de limite de consommation. (Voir Générations de janvier 95.)

Le pays de production, tous les additifs, l'indication «irradié» si ce traitement a été autorisé, la mention «OGM» pour ce qui a été génétiquement modifié.

Une responsabilité accrue des fabricants.

Une interdiction de la tromperie, pour les aliments qui disent posséder des vertus particulières. Seront interdites les allégations prétendant à une denrée des propriétés favorables à la prévention, au traitement d'une maladie.

Dans ce dernier cas, on touche un domaine sensible! Au gré des sujets, nous vous informerons encore sur l'un ou l'autre aspect de cette loi.

Produits troisièmes dents, un test FRC: la FRC a testé les adhésifs (poudres et crèmes) et les tablettes de nettoyage. Le test complet avec les tableaux, les commentaires et les solutions de remplacement «maison» peut être commandé. (J'achète

mieux mars 95. FRC, CP 2820, 1002 Lausanne) ou consulté dans les Consommateurs-Information.

Voici déjà quelques constatations.

La poudre revient moins cher, mais son application est plus difficile que la crème. La crème se répartit mieux. Les gens ne savent pas toujours les employer. Poudre sur tout l'appareil préalablement humidifié. Crème sur les parties de contact seulement, et sèches. Le panel d'utilisateurs a trouvé que la poudre la plus légère était difficile à mettre.

Il est inadmissible que certains produits ne portent aucune information au consommateur, car la composition (il y a des allergies) et des conseils précis sont indispensables.

Contrairement aux adhésifs où les performances diffèrent, les produits de nettoyage (à utiliser tous les soirs) étaient de bonne qualité. Mais que de différences de prix! Le coût annuel allant de 26 fr. 40 à 90 fr. 10.

Petits enfants, veillez sur eux: hélas, de nombreux accidents arrivent chez les grands-parents. Si vous recevez des petits pour un ou plusieurs jours, voici quelques recommandations ayant trait aux drames les plus fréquents.

Médicaments. A la cuisine, sur le buffet, dans un tiroir, une table de nuit. On fait faire un petit somme à l'enfant sur le canapé ou le lit, et on oublie de ranger hors de portée (c'est-à-dire sous clé) les remèdes.

Petits biotopes, étangs, piscines (même sur balcon). Ne laissez jamais un petit sans surveillance. Il peut s'asphyxier dans 6 cm d'eau.

Prévoyez quelques garde-fous. Cache-prises électriques, barrières mobiles d'escalier, protection de cuisinière.

Attention aux anciens lits à barrières dont les écarts ne sont plus dans les normes. Ne couvrez pas trop le petit, évitez les attaches.

Fiches sécurité des petits enfants: BPA, Tél. 031/390 22 22 ou CP 8236, 3001 Berne.

Janine Chassot/FRC

SÉCURITÉ

Serviable ou naïf?

L'histoire s'est passée l'été dernier dans le Gros de Vaud. Sur le coup de midi, se présente à la porte d'une brave octogénaire, un couple à l'allure générale négligée. Visiblement, ces gens sont perdus et ils s'expriment avec un fort accent du Midi. On demande un bottin du téléphone, car on veut atteindre un proche parent habitant la région et, comble de malheur, le pauvre mari est blessé à une main: un chat lui a donné un vilain coup de griffes.

Notre gentille grand-mère s'affaire à mettre la main sur un annuaire téléphonique, puis à dénicher, dans sa pharmacie de ménage, teinture d'iode et pansements. Pendant que notre samaritaine se démène, les meubles de la salle à manger sont soumis à une prompte fouille. La suite, vous la connaissez: c'est la carapate avec, en poche, Frs. 4000.– nets de taxes et d'impôts.

A la même époque, dans un village voisin, un homme d'une trentaine d'années, vêtu d'un costume sombre, se présente dans la cour de la ferme. Nonobstant le fait qu'il soit démunie de la patente idoine exigée par la loi, il se propose de vendre des tissus. L'affaire est quasi conclue et la fermière sur le point de payer son dû. Notre visiteur est soudain pris d'une pépie inextinguible.

«Pourriez-vous me vendre quelques bouteilles de vin?» demande-t-il. «Mais oui mon brave homme, le temps d'aller à la cave...» Temps mis à profit par notre individu pour trouver la clé d'un coffre-fort mural posé à proximité. La suite? Mais vous la connaissez! Disparition sur les chapeaux de roues avec, en poche, les Borromini que contenait la précieuse cassette... Encore Fr. 4000.– qui viennent de changer de propriétaire!

La servabilité des gens de la campagne est une belle carte de visite. Encore faut-il qu'elle ne rime pas avec naïveté...

Jean-Pierre Crettenand